

Campagne de recrutement d'urgence dans le secteur sanitaire et médico-social

Une avancée significative...Mais les associations ne peuvent être reléguées au rang de simples opérateurs et les métiers du social sont oubliés

L'Uriopss Île-de-France se félicite de la publication le 4 janvier 2022 d'une circulaire interministérielle visant à apporter une réponse forte et collective aux tensions en termes de ressources humaines dans les champs sanitaire, du grand âge et du handicap. Néanmoins, nous regrettons le faible rôle laissé aux acteurs de terrain que sont les associations des solidarités et de la santé et leurs fédérations représentatives, ainsi que l'oubli des métiers du social.

La volonté du Gouvernement de mettre en œuvre en janvier 2022 une campagne de recrutement d'urgence sur les métiers du soin et de l'accompagnement, ainsi qu'une stratégie régionale collégiale sur le sujet, est saluée par l'Uriopss Île-de-France, notamment pour sa vision territorialisée.

Cette mesure correspond à la logique d'**Assises régionales de l'emploi francilien des solidarités** défendues par Daniel Goldberg, président de l'Uriopss Île-de-France, dans une tribune publiée en juin dernier¹, rappelées lors de la [Journée de rentrée sociale du 6 octobre 2021 consacrée à la crise des métiers de l'Humain](#), puis par voie de [communiqué de presse le 8 décembre 2021](#).

Elle apporte une première réponse à l'urgence absolue que connaissent nos secteurs en matière de recrutement et de fidélisation des professionnels, qui met en péril la qualité de soin et de l'accompagnement des personnes vulnérables. Elle s'inscrit dans la même période que la *Conférence des métiers et de l'accompagnement social et médico-social* annoncée par le Premier ministre.

L'Uriopss Île-de-France émet toutefois plusieurs réserves quant au déploiement opérationnel :

- La campagne de recrutement d'urgence souhaitée par le Gouvernement concerne les champs du sanitaire, du grand âge et du handicap mais **exclut les métiers du social, qui sont pourtant confrontés aux mêmes difficultés et sont tout aussi indispensables à notre société** ;
- La stratégie régionale collégiale annoncée renvoie les associations qui gèrent au quotidien sur le terrain les établissements et services au simple rôle d'opérateurs de décisions prises sans elles. L'Uriopss Île-de-France demande que **le secteur privé non lucratif des solidarités et de la santé soit partie prenante en amont du diagnostic territorialisé préalable à la mise en œuvre de la campagne de recrutement en Île-de-France**. Pour ce faire, elle propose notamment de s'appuyer sur l'[enquête sur les tensions en ressources humaines dans les métiers du soin et de l'accompagnement en Île-de-France](#) qu'elle a réalisé en partenariat avec d'autres fédérations en octobre dernier ;
- La **coordination entre toutes les parties prenantes institutionnelles** (État, Région, Départements, service public de l'emploi, OPCO, etc.), selon leurs compétences respectives, est ici essentielle. Les logiques de silos géographiques, administratifs et politiques ne sont plus envisageables étant donnée la gravité de la situation que connaissent les secteurs du soin et de l'accompagnement.

1 [Il est temps d'empêcher une forme d'ubérisation des métiers de l'Humain en Île-de-France](#) – Le Monde 8 juin 2021

À propos de l'Uriopss Île-de-France

Première organisation de la santé et de la solidarité sur le territoire francilien, l'Uriopss Île-de-France (Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés non Lucratifs Sanitaires et Sociaux) accompagne les associations qui prennent en charge les publics fragilisés en Île-de-France :

- *les enfants en danger,*
- *les enfants et adultes handicapés,*
- *les personnes âgées,*
- *les personnes fragiles et exclues,*
- *les personnes malades.*

Elle « couvre » tous les âges de la vie et fédère à ce jour 420 associations gérant 2000 établissements et services en Île-de-France, des secteurs privés non lucratifs des champs sanitaire, social et médico-social.

Contact presse :

Cécile Guillard, Responsable information-communication-événementiel

Tél. 01 44 93 27 09 – 07 85 51 92 44

E-mail : c.guillard@uriopss-idf.fr